## Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

https://www.ziglobitha.org



## Indexation internationale



















N°07 Volume 1 Octobre 2023

# Zglôbitha

Revue des Arts, Linguistique, Littérature & **Civilisations** 

ISSN-L 2708-390X E-ISSN 2709-2836

CC BY 4.0



## LIGNE ÉDITORIALE



**Ziglôbitha** symbolise la quête de la perfection. Le mot, d'origine bété (langue kru de Côte d'Ivoire) est composé de trois (3) monèmes "zi" (grand, meilleur, perfection...), "glô" (village) et "bitha" (relation qui lie des personnes et détermine les rapports qu'elles entretiennent, amitié, camaraderie, solidarité). Ziglôbitha est la déclaration d'un mieux-être et du partage. Dans le cadre scientifique, ziglôbitha est un état d'esprit, un objectif à atteindre : lier des amitiés, s'ouvrir au monde, procurer de meilleures conditions de travail.

**Ziglôbitha**, revue interdisciplinaire des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations publie des articles inédits, à caractère scientifique. Ils auront été évalués en double aveugle par des membres du comité scientifique. Les langues de publication sont le français et l'anglais. Ziglôbitha est une revue des Lettres-Sciences humaines et s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants.

M. GBAKRE Andoh Jean-Jacques

Maître de Conférences Directeur de publication Revue Ziglôbitha

### COMITÉ DE RÉDACTION



#### **Directeur de Publication**

**Dr GBAKRE Andoh Jean-Jacques**, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire **Rédacteur en Chef** 

**Dr TAPE Jean Martial,** Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire Secrétaires Éditoriaux

Dr KOUASSI N'dri Maurice, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr KOFFI Niangoran Germain, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Dr AMOA EVRARD, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

**Dr TAKORE -KOUAME Aya Augustine**, Maître-Assistant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

**Dr AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne**, Chargée de recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

**Dr ALLABA Djama Ignace**, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire **Dr KONATE Yaya**, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire **Dr EHIRE Laurent**, Maître-Assistant, Maître-Assistant, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

#### Secrétaires de Rédaction

Dr ADOU KOUADIO Antoine, Maître de Conférences, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr SIB Sié Justin, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr DIAWARA Ibrahim, Maître-Assistant, École Normale Supérieure (ENSUP), Mali
Dr N'GUESSAN Apkan Désiré, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, , Côte d'Ivoire
Dr VAHOU Marcel, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr GOZE Thomas, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

#### **Secrétaires**

Dr YAO JACKIN Simplice, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr KOFFI HAMANYS BROUX De Ismael, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr KOUASSI Konan Stanislas, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr AKREGBOU Boua Paulin Sylvain, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire
Dr SEA Souhan Monhuet Yves, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr GONDO Bleu Gildas, Chargé de Recherche, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr DODO Jean Claude, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Dr ENGUTA MWENZI Jonathan, Assistant, Université de Kinshasa, R. D. Congo

## Comité scientifique & de Lecture



## **National**

Pr ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) ADEPKATE Alain, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr BOHUI Djédjé Hilaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr DAHIGO Guézé Habraham Aimé, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) GNIZAKO Symphorien Télesphore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) HOUMEGA Munseu Alida, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr KOSSONOU Kouabenan Théodore, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr KOUADIO N'Guessan Jérémie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) KOUADIO Pierre Adou Kouakou, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Pr KOUAME Koia Jean-Martial, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) KRA Kouakou Appoh Enoc, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Dr (M. C) YEO Kanabein Oumar, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

### International

Dr (M. C) ADJERAN Mouphoutaou, Université Abomey Calavi, Bénin

Pr BOUBACAR Camara, Université Gaston Berger, Sénégal

Pr BOUBA Kidakou Antoine, Université de Maroua, Cameroun

Dr (M. C) CHAOUI Boudghene-Benchouk Nadjet, Université de Tlemcen, Algérie

Pr Assia BELGHEDDOUCHE, Ecole Normale Supérieure (E.N.S.) de Bouzaréah, Algérie

Pr LOUM Daouda, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Pr KIYINDOU Alain, Université Bordeau Montaigne, France

Pr MOSE Chimoun, Université Gaston Berger, Sénégal

Pr MOUSE Maarten, Université Leyden, Pays-Bas

Pr QUINT Nicolas, Université Paris Villejuif, France

Dr (M. C) SOUMANNA Kindo Aissata, Université Abdou Moumouni, Niger

Pr TCHAA Pali, Université de Kara, Togo

Dr (M. C) WALLA Pamessou, Université de Lomé, Togo

## Politique Éditoriale

**Ziglôbitha** publie des contributions originales (en français et en anglais) dans tous les domaines des Sciences du Langage, des Lettres, des Langues et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son contributeur

\_\_\_\_\_

## Recommandation aux auteurs

- Le nombre de pages minimum : 10 pages, maximum : 18 pages,
- Interligne : 1,05.
- Numérotation numérique en chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- Polices : Book Antiqua.
- Taille 12. Orientation :
- Portrait. Marge: Haut et Bas: 2,5cm, Droite et Gauche: 2,5cm.

\_\_\_\_\_

## **Comment soumissionner?**

Tout manuscrit envoyé à la revue **Ziglôbitha** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous :

- **Titre :** La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et NOMS des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- **Résumé** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Abstract** ne doit pas dépasser 500 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- Mots-clés ne doivent pas dépasser cinq mots.
- Key words ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Introduction** doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- Notes de bas de page ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais

aux informations complémentaires.

• **Citation :** Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakité (1985, p.105)

- Conclusion ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion.
   Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.
- **Références bibliographiques :** Les auteurs effectivement convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses. Les références doivent être listées par ordre alphabétique, à la fin du manuscrit de la façon suivante :
  - o **Journal**: Noms et prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
  - o **Livres** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
  - Proceedings: Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

\_\_\_\_\_

## Politique d'évaluation

Les articles sont soumis à une double expertise à l'aveugle aux membres du comité scientifique spécialiste de domaine parmi ceux que couvre la revue. Ils renseignent chacun une fiche d'expertise détaillée avec, en conclusion, un avis sur la publication : soit « publication autorisée » (A), soit « publication acceptée sous réserve que les corrections requises soient effectuées » (B), soit enfin « publication non recommandée » (C).

- Si les deux avis sont favorables à la publication (A), le rédacteur en chef en fait une synthèse qu'il envoie à l'auteur.
- Si les deux avis émettent des réserves (B), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie. Après correction, l'article est de nouveau soumis aux mêmes experts (dans la mesure du possible).
- Si les deux avis sont défavorables (C), les fiches, anonymées, sont envoyées à l'auteur par la même voie.
- Si les deux avis sont contradictoires, un troisième avis est requis auprès d'un des membres du comité scientifique et de lecture ; l'avis majoritaire déterminant la procédure de communication des résultats à l'auteur.

## Déontologie

- L'auteur doit réserver l'exclusive de son article à la revue jusqu'à réception des résultats de l'expertise. Dans le cas où celle-ci est défavorable, l'auteur est libéré de tout contrat avec la revue sauf s'il décide d'améliorer son article et de le lui soumettre à nouveau en vue d'une éventuelle publication. Il ne peut plus disposer librement de son article, si celui-ci a été analysé et corrigé par les experts qui ont formulé, dans le détail, les recommandations en vue de son amélioration (cas de figure B).
- L'auteur ne peut plus disposer librement de son article si celui-ci, retenu pour publication, a bénéficié de l'intervention du comité d'édition pour sa mise en forme et en conformité. Il ne peut proposer un article qui a déjà été publié, sauf sous sa forme remaniée. Il est tenu, dans ce cas, de préciser par une note en bas de la première page, les références de la publication antérieure et les motivations de la nouvelle version. L'auteur plagiaire à hauteur d'environ 20% et plus du contenu de son article se verra notifié les sources plagiées et interdit de publication sur avis motivé.
- À moins de 20%, la reformulation des passages ciblés est une condition sine qua non pour une nouvelle expertise de son article. Le plagiat dont il est question ici n'implique pas les citations entre guillemets qui sont nécessairement référencées. L'auteur reste le seul responsable du contenu

de son article même après sa publication dans la revue. Il doit valider, en dernière instance, la version de l'article à publier. L'auteur doit également, avant publication, signer une déclaration d'originalité et cession des droits de reproduction.

\_\_\_\_\_

Éditeur, **Ziglôbitha**, Université Péléforo Gon Coulibaly





Ziglôbitha, Revue des Arts, Linguistique, Littérature & Civilisations

## **SOMMAIRE**

## Éditorial

	LINGUISTIQUE & DIDACTIQUE	
01	Yao Gatien KONAN & Kouassi Hubert N'GORAN	05-20
	Réseau lexical de l'entraide dans l'écriture féminine ivoirienne : cas de <i>Les larmes de Carène</i> de Élodie Yeboua	
02	Naouel BOUBIR	21-30
	Subjectivity in School Assessment: A Source of Ambiguity and Uncertainty	-
03	Koffi Fulgence N'ZI	31-40
	La position du pronom personnel sujet dans la phrase simple espagnole : une étude contrastive avec la langue baoulé	
04	Elisée NGALULA Kalonji	41-56
	Conséquences pédagogiques de la bancarisation du salaire de l'enseignant	•
05	Achab DJAMILA	57-72
	Parler hybride algérien, dynamique du lexique du français langue étrangère	
06	Oumar SEYDI	73-94
	Análisis de errores en las producciones orales de estudiantes del Departamento de Lengua Española y Civilizaciones Hispánicas (LECH) y propuestas pedagógicas	•
07	Augustin NDIONE - André Sata CISS	95-122
	Construction de la référence dans des narrations d'enfants en français au Sénégal	1
08	Noël Bernard BIAGUI	123-142
	Le créole casamançais : vitalité et conscience linguistique	1
09	Koffi Kouman Simon KOUASSI & Adama DEMBELE	143-156
	Valeur énonciative et pragmatique de l'onomatopée et l'interjection dans le discours oratoire : cas des contes de Dadié et Jean Dérive	
10	Enyuiamedi Komla AGBESSIME & Essenam Kodjo Kadza KOMLA	157-172
	Variante lexicale des unités « habitat », « route » et « carrefour » en éwégbè : une analyse morphosémantique	•

	LITTERATURE	
11	Geoffroy Junior Aka N'goran AMAN	173-186
	The psychological Construction of Racial Superiority in James Weldon Johnson's <i>The Autobiography of an Ex-Coloured Man</i>	1
12	Cheikh Moctar BA	187-200
	Repenser l'identité négro-africaine chez Marcien Towa et Léopold Sedar Senghor	
13	Taoussi Taoukamla BICHARA	201-214
	Énigme du crime : une quête de l'insaisissable dans le polar de MOUSSA KONATÉ	
14	Mamadou MANE	215-228
	Misión al pueblo desierto de ANTONIO BUERO VALLEJO: un reportaje sobre la guerra civil española de 1936-1939	•
15	Jules Thérance MIHINDOU MI-MOUBAMBA	229-240
	L'Attentat de Yasmina Khadra : de l'ambigüité sémantique du terrorisme au portait controversé d'une kamikaze	
16	Séverin N'GATTA	241-256
	Écriture de l'urgence écologique et esthétique postmoderne dans Le tyran éternel de Patrick Grainville	
17	Donald Gullit NZUE ANGO	257-268
	De la nouvelle forme de politique au conflit conceptuel du développement durable : lecture écocritique de Les Marchands du développement durable d'Assitou Ndinga	
18	Sachka TODOROV	269-282
	Les voyages en Turquie d'Europe au XIXe siècle entre science, histoire et littérature	
19	Abibou SAMB	283-292
	La plus secrète mémoire des hommes de Mohamed Mbougar Sarr entre virtuosité esthétique et péril de l'autarcie identitaire	
20	Mame Alé MBAYE	293-314
	La loi des pères face à une gent féminine émancipée ou la revanche des femmes par les filles à travers UNE SI LONGUE LETTRE DE MARIAMA BÂ et LES BOUTS DE BOIS DE DIEU d'OUSMANE SEMBÈNE	
21	Monfaye KOFFI	315-328
	Dispelling the Dichotomy of Center and Periphery between West and East in Ngugi wa Thiong'o's <i>The River Between</i>	1
		1
	COGNITION, COMMUNICATION & EPISTEMOLOGIE	
22	EKILA TSHANGA TSHANGA	329-342
	La positivation de la peur comme inspiratrice de la responsabilité éthique chez HANS JONAS	•
23	Papa Abdou FALL	343-352
	Paulin Hountondji et Bado Ndoye : La philosophie africaine, entre exigences de penser le monde environnant et de ré-instituer l'universel	-

24	Chafik KHERBACHE	353-376
	L'affaire #Nahel sur Twitter (X) : Une question de cyber-pathemisation	_
25	N'ZORE Niangoran Jean Martial	377-390
	Des indépendances octroyées aux relations bilatérales et multilatérales postcoloniales entre pays africains et pays occidentaux : Un néocolonialisme déguisé ?	1
26	MATONDO KWA NZAMBI Edgard	391-412
	La communication sur la responsabilité sociale et image citoyenne de la cimenterie de LUKALA	
27	DAGO Michèle-Ange	413-424
	Déterminants sociaux de l'adhésion des syndicats de transporteurs au projet d'aménagement urbain : cas de la gare Yaya Fofana à Koumassi	_
28	AMBELA ELOWA Rachel	425-434
	Analyse des infractions de violences sexuelles en droit positif	4
29	KABEYA LOBO Richard	435-446
_,	Les droits de l'inculpé pendant l'instruction pré juridictionnelle	
30	KABEYA LOBO Richard & AMBELA ELOWA Rachel	447-458
30	La présomption d'innocence face aux médias	117 100
31	Lenny BIWATA MABWENZI (a)	459-470
	Entraves à l'exercice du petit commerce en République Démocratique du Congo	
32	Lenny BIWATA MABWENZI (b)	471-478
	De la citation directe contre les agents de commandement de l'administration publique en droit positif congolais	1
33	NDONGA LEMBA Jean Romain	479-488
	La Bibliothèque: un véritable cadre pour la bonne gestion de l'information documentaire et scientifique	1
34	Dajan Dorcas MAHAN	489-504
	Usage des technologies de l'information et de la communication (tic) par la chambre nationale des rois et chefs traditionnels dans la médiation des conflits liés à la présidentielle de 2020 en Côte d'Ivoire	1
35	KOUADIO Aya Anita Sandrine, KOFFI Amoin Prisca Marie-Madeleine & AKA Atché Michel	505-520
	Les activités du palmier a huile, un legs aux configurations techniques et socioéconomiques : cas du peuple baoule au centre de la Côte d'Ivoire	
36	Modeste Gnoka BOUABRÉ	521-532
	L'ERE ET L'AIRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, UNE NOUVELLE CIVILISATION EST NÉE!	_
37	Joël NZAMPUNGU IMBOLE & BOLENGE ILEBOSO FABRICE	533-546
	Sociographie du sentiment d'insécurité dans les espaces publics de la ville de Kinshasa	_

38	COULIBALY Pédiomatéhi Ali	547-56
	RAPPORTS INTERCONFESSIONNELS APAISES DANS LE CONTEXTE TUMULTIEUX DES	•
	CROISADES : LE RAPPROCHEMENT ENTRE FREDERIC II ET AL-KAMIL	
39	Aimée Noëlle GOMAS	565-57
	Chanson funèbre vili : objet sociologique de matérialisation du <i>cimuuntu</i>	•
40	KOLIASSI Koffi Athanasa	E7E E0

Crise cacaoyère et reconversion socioprofessionnelle des producteurs : l'exemple des aventuriers agricoles de Lolobo reconvertis en tisserands de pagnes baoulé (1970 - 2011)



## Sociographie du sentiment d'insécurité dans les espaces publics de la ville de Kinshasa

## Joël NZAMPUNGU IMBOLE

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo inzampungu2020@gmail.com

Вī

### **BOLENGE ILEBOSO FABRICE**

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo fbolenge7.10@gmail.com

**Résumé:** Cet article porte sur « la sociographie du sentiment d'insécurité dans les espaces publics de Kinshasa ». Il s'intéresse à décrire les pratiques des jeunes dans trois espaces publics de la capitale congolaise (RDC), à savoir les Ronds-points Ngaba et Victoire ainsi que la place Pascal. Selon les observations, ces trois espaces cités sont visiblement transformés en des espaces dangereux parce qu'ils sont comme dominés par des sujets qui, en raison de leur comportement, constituent véritablement un danger public. La présente étude tente, d'une part, d'explorer les dynamiques d'occupation de la voie publique par les jeunes aux Rond-points Ngaba, Victoire et à la place Pascal. Il est question aussi d'analyser les modalités de gestion desdits espaces par la police. D'autre part, l'étude tente de mettre à la disposition de la police des dispositifs de surveillance pour dissuader les cas d'agression et des vols à la tire des jeunes qui occupent ces endroits.

Mots-clés: Espaces publics, sentiments d'insécurité, Ntic, Vidéosurveillance

Sociography of the feeling of insecurity in public spaces in the city of Kinshasa

Abstract: This article focuses on "the sociography of the feeling of insecurity in public spaces in Kinshasa". He is interested in describing the practices of young people in three public spaces in the Congolese capital (DRC), namely the Ngaba and Victoire roundabouts as well as Place Pascal. According to observations, these three cited spaces are visibly transformed into dangerous spaces because they are dominated by subjects who, because of their behavior, truly constitute a public danger. The present study attempts, on the one hand, to explore the dynamics of occupation of public roads by young people at the Ngaba and Victoire roundabouts and at Place Pascal. It is also a question of analyzing the methods of management of said spaces by the police. On the other hand, the study attempts to provide the police with surveillance devices to deter cases of aggression and pickpocketing of young people who occupy these places.

**Keywords**: Public spaces, feelings of insecurity, ICT, Video surveillance

#### Introduction

Dans la capitale congolaise, plusieurs jeunes se retrouvent globalement stigmatisés et surtout discrédités par la société. A en croire Camille Dugrand (2021, p.2), « ils s'organisent autour de stratégies de survie, de formes de sociabilités spécifiques tout en se réappropriant des pratiques dont usent bien d'autres citadins dans une mégapole où la grande majorité de la population survit grâce au secteur dit « informel ». C'est ainsi que les espaces publics kinois mélangent, séparent, rassemblent et lient les acteurs. Ils permettent les relations sociales et restent des lieux privilégiés de rencontre entre jeunes exclus et travailleurs sociaux.

Ces jeunes occupent majoritairement les espaces publics les plus affluents de la capitale congolaise. Ils traversent la ville de Kinshasa et s'insèrent dans des espaces qui ne leur sont, a priori, pas destinés. Aux ronds-points Ngaba, Victoire et à la place Pascal par exemple, plusieurs jeunes vivent dans l'ambivalence : ni enfants, ni adultes, ils s'assujettissent aux contraintes d'un mode d'existence groupal tout en se caractérisant par leur individualisation, leur importante marge de manœuvre individuelle. Aimant et rejetant la rue à la fois, ils revendiquent des attributs singuliers et s'emploient à acquérir des « bons » comportements de rue en grande partie fondés sur la violence. Cette violence de la rue leur sert donc de modèle initiatique avec tous les risques que cela implique pour la société. Ces espaces publics permettent un certain apprentissage des règles et des rôles sociaux. Ils jouent donc le rôle de condensateur et de transformateur des sociabilités interdites ailleurs.

Aux Rond-points Ngaba, Pascal et Victoire, certains jeunes opèrent souvent en équipe et procèdent par ruse. Tandis que l'un d'entre eux attire l'attention de leur éventuelle victime, un autre lui chipe quelque chose. Le plus souvent, ils abordent un paisible citoyen, feignant de lui demander un renseignement, ou carrément ils lui proposent de faire attention aux voleurs qui risquent d'usurper ses biens. C'est ainsi que dans ces espaces à usage public, la méfiance est la consigne par excellence si l'on ne veut pas tomber dans le piège de ces jeunes très futés.

Par ailleurs, ces jeunes qui se retrouvent dans ces espaces à usage public ne constituent pas l'unique réservoir d'enfants en quête de travail. Ils se mêlent selon Camille Dugrand (2021, p.4) à tant d'autres en ville, dont de nombreux enfants « de la maison », « cireurs », « marchands d'eau pure », de mouchoirs et de cigarettes, qui regagnent la maison familiale à la tombée de la nuit. Les différents espaces publics de la capitale congolaise cessent alors d'être pour ces jeunes un simple espace de contrôle administratif et religieux pour devenir un lieu d'activités, de création et de recréation. Les jeunes y développent

simultanément selon Joël Nzampungu (2019, p.164) « un mode de contrôle territorial, une culture de l'illégalité et une base politique à partir desquels leurs actes prennent sens pour s'opposer à l'État, à son projet de contrôle et à ses pratiques ».

Les ronds-points victoire, Ngaba et la place Pascal sont en général constitués d'un réseau de ruelles étroites non éclairées qui forment ce que les Kinois appellent des « couloirs ». Dans chacun de ces espaces à usage public martèle Joël Nzampungu (2019, p.169), « il existe des couloirs dits "couloirs de la mort" qui présentent beaucoup de risques en termes de sécurité car c'est souvent à ces endroits que sont opérés différents types de bavures ». En conséquence, dans ces espaces publics précités, ces jeunes sont qualifiés pour certains comme « bandits »; « jeunes envoutés »; « jeunes drogués »; en tout cas comme « danger de mort » ; et pour tant d'autres comme des « assassins », « des malfaiteurs », « des terroristes », « des voleurs », etc. Ces jeunes très visibles dans ces espaces publics dont la morphologie se présente avec plusieurs cicatrices aux visages pour certains et dans d'autres parties du corps, des tatouages et un style de coiffure atypique aux yeux rougeâtres et lèvres noirâtres, humant chanvre et alcool, ont pour la plupart des poitrines bien bombées.

Ces caractéristiques, rapidement décrites, qui font violence à une collectivité et à son cadre de vie, expliquent les dysfonctionnements de l'espace public « incivil » de Kinshasa et sa responsabilité surtout dans le développement des incivilités. Face à cette imbrication du sentiment d'insécurité, les Kinois ont le plus souvent le sentiment de peur, de rancœur, de méfiance mais également de la prudence parfois excessive vis-à-vis de ces jeunes dans ces différents espaces publics. Eu égard à ce qui précède, notre question de départ a été formulée de la manière suivante : comment comprendre les pratiques sociétales des jeunes dans les espaces publics de Kinshasa ?

La présente dissertation est subdivisée en cinq points : Le premier s'intéresse à la recension des écrits, le deuxième explicite le vocable « sentiment d'insécurité », le troisième revient sur la méthodologie, le quatrième présente le résultat de la recherche en deux étapes, d'une part par la description de trois espaces publics de Kinshasa et leurs pratiques problématiques et d'autre part, par les modalités de réalisation des pratiques problématiques au niveau de ces trois espaces publics. Enfin, le cinquième point propose des nouvelles perspectives de gestion de l'espace public à l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

## 1. Revue de littérature

Dans son célèbre ouvrage « Death and Life of Great American Cities » de 1961, Jacop, une philosophe de l'architecture et de l'urbanisme) développe deux

Ziglôbitha 535

concepts majeurs dans le but de répondre aux problèmes d'insécurité dans les villes. Ceux-ci sont « le design » et « la territorialité ». En effet, selon Jacobs (1961, p.44), « la sécurité urbaine dépendrait en partie du facteur identitaire d'un territoire. Une personne défend et respecte un espace s'il arrive à se l'approprier et à s'identifier à celui-ci par des mécanismes d'appartenance et d'appropriation ». Dix ans après les thèses de Jacobs, Oscar Newman (1972) s'intéresse aux formes que pourraient prendre des espaces urbains afin d'être plus sûrs. Dans « Defensible Space », il développe un guide de bonnes pratiques urbanistiques afin de sécuriser des espaces à travers le design urbain. C'est cette œuvre qui est à l'origine de l'urbanisme sécuritaire. Il reprend le postulat de Jacobs et émet la thèse que « la planification et le design urbain peuvent réduire les incivilités dans les espaces urbains ».

En parcourant la littérature scientifique consacrée à la question de l'insécurité dans la ville de Kinshasa sur les quinze dernières années, le « Kuluna¹ » est pointé comme le coupable tout désigné. Les chercheurs n'hésitent pas à l'instar de Shomba Kinyamba à faire de ce phénomène un « problème de sécurité publique ». De façon générale, l'effort des spécialistes des sciences sociales qui s'intéressent à la question, pour la plupart consiste globalement à saisir les contours du phénomène en identifiant ses causes directes et indirectes ; pour inventorier et évaluer ensuite les stratégies publiques et privées mises en œuvre pour juguler le mal et prescrire enfin une série de recettes efficaces pour que la ville redevienne sécure.

Contrairement à cette perspective étiologique, Sara Liwerant et Raoul Kienge-Kienge Intudi (2020) dans *Puzzle de sorties de violence urbaine à Kinshasa* (*RD Congo*) ont abordé la question du phénomène *kuluna* qui désigne la violence urbaine de jeunes de Kinshasa, regroupés en bandes ou gangs *dans une perspective constructiviste*. Ainsi donc, c'est la manière dont la société organise la réponse au phénomène « Kuluna » qui devient un objet de recherche et ce, par la création de la loi, les institutions chargées d'appliquer la loi, les politiques et programmes publics, les dispositifs particuliers de prévention ou de répression, autant de modalités de contrôle social ou de régulation sociale, etc. La criminologie dite de la « réaction sociale » met l'accent non plus sur l'acte criminel et son auteur mais sur le contenu et les effets de la réaction sociale à la délinquance. Par cet article, nous n'entendons pas revenir davantage sur la liste déjà bien longue et

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les kulunas sont des gangs armés (d'armes blanches, généralement des machettes) qui sévissent dans certains quartiers en République Démocratique du Congo et rançonnent les personnes une fois la nuit tombée ou de grand matin.

certainement pertinente des structures et stratégies à mettre en place pour endiguer le phénomène. Nous comptons plutôt aborder la question du sentiment d'insécurité dans les espaces publics en la prenant par un autre bout, celui qui la met en lien avec l'espace public.

C'est dans l'espace public qu'ils rencontrent leurs victimes potentielles. Ce constat nous a stimulé à nous pencher sur ces jeunes en portant notre attention sur leurs différentes pratiques observées dans les espaces publics, surtout leur mode opératoire afin d'y installer une vidéosurveillance dissuasive pour contrecarrer en amont le passage à l'acte. Il s'agit comme le disait Clarke d'une prévention situationnelle. Cette pratique vise à réduire les risques de phénomènes délictueux par la prévention.

### 2. Dissection du vocable « sentiment d'insécurité »

« L'insécurité désigne dans la vie quotidienne la peur que peut ressentir un individu ou une collectivité devant ce qui peut advenir. Elle s'oppose au sentiment de sécurité ou de sérénité » (Sebastien, 2004, p.6).

Ce terme doit être examiné de plus près. A en croire Carrou Laurent (2002, p.42), « l'insécurité sociale, l'insécurité sanitaire ou l'insécurité économique sont des notions qui peuvent être définies ou comprises. Mais il est difficile d'appréhender le concept « insécurité » sans adjectif. C'est d'ailleurs une des raisons du terme. Chacun peut l'associer à ce qu'il veut ».

De plus, la définition de l'insécurité comprise comme « le manque de sécurité, une situation où l'on se sent menacé, exposé aux dangers », selon le Robert, montre bien qu'il s'agit à la fois d'une réalité objective mais aussi d'un sentiment qui peut l'être nettement moins. Pourtant, le terme est devenu tellement usité qu'il se décline aujourd'hui sur une large gamme : insécurités humaine, collective, civile, sociale... Ce relativisme comme le champ couvert par le concept devait par ailleurs permettre de faire la part entre la situation des hommes des pays développés et ceux des pays en développement, entre celle des milieux favorisés et les autres des pays développés.

## 2.1. Le sentiment d'insécurité et la peur du crime

La peur de crime, le sentiment d'insécurité, l'insécurité urbaine connaissent dans la littérature des usages polysémiques. La plupart des auteurs les utilisent de façon indifférenciée. D'autres, y apportent des nuances. Selon Body-Gendrot (2000, p.194), « les politologues français parlent surtout d'insécurité urbaine et accordent une place importante à la délinquance et la violence urbaine ». Pour les criminologues américains, il s'agit essentiellement de la peur des crimes.

Ziglôbitha 537

Ainsi, le sentiment d'insécurité est « la réaction émotionnelle de crainte ou d'anxiété face au crime ou aux symboles du crime ; c'est la peur de la victimisation ». Furstenberg (1971, p.601) a distingué « la peur de la préoccupation pour la sécurité (worry of crime). Cette dernière concerne le caractère problématique de la criminalité pour un territoire (par exemple, la criminalité est jugée comme étant le deuxième problème du quartier après le chômage) ». Cette préoccupation s'accompagne souvent selon Lagrange (1984, p.321) « de l'idée du déclin des valeurs morales et la méfiance face à l'intégration des minorités ».

## 3. Méthodologie

En ce qui concerne la méthodologie, nous avons utilisé la méthode qualitative et notre univers de travail est la ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Le choix d'une méthodologie qualitative est priorisé dans la présente recherche parce qu'elle « sert à comprendre le sens de la réalité sociale dans laquelle s'inscrit l'action ». Pour le dire autrement, la recherche qualitative « met l'accent sur la compréhension, qui repose sur l'interprétation des phénomènes à partir des significations fournies par les participants ». Pour mener à bon escient notre recherche et asseoir la méthodologie y afférente, nous avons recouru à deux techniques, à savoir, la technique d'observation in situ et la technique documentaire qui nous permettent de collecter les données.

En effet, l'observation in situ constitue la vérité-terrain et permet de s'approcher au plus près de la réalité. Elle est souvent le moyen unique d'observation de certains milieux et de certains paramètres. Elle permet de récolter un ensemble de données sur leurs habitudes, pratiques et besoins. Cette technique permet de s'affranchir des interprétations individuelles, d'observer plus facilement les comportements non verbaux des citadins dans les espaces publics. En effet, ils ne sont pas toujours les mieux placés pour exprimer leurs propres besoins puisqu'ils n'ont pas toujours conscience de ce qu'ils font ; ainsi les données peuvent être biaisées par leur propre interprétation.

### 4. Résultats de la Recherche

4.1. Description de trois espaces publics de Kinshasa et leurs pratiques problématiques Le Département de la Sécurité Publique de la police ville de Kinshasa dénombre à ce jour 55 points chauds sur toute l'étendue de la capitale congolaise. Avec le temps qui nous est imparti, il nous serait difficile d'étudier, décrire tous les 55 points chauds. Nous avons donc choisi trois espaces publics les plus affluents de la ville de Kinshasa, à savoir : le Rond-point victoire, le Rond-point Ngaba et la place « Pascal ».

La place de la Victoire (ou rond-point Victoire) est l'un des principaux centres de Kinshasa en République Démocratique du Congo. Elle est aussi nommée en son centre, *Place des Artistes*. Elle est située dans la commune de Kalamu, dans le district de la FUNA, au cœur de la cité et à proximité du quartier Matonge. Elle est le centre de la vie nocturne populaire de la ville de Kinshasa. Le rond-point Ngaba (ou carrefour de Ngaba) par contre est l'un des principaux carrefours du sud de Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Il est situé au sud de la commune de Ngaba sur le Mont-Amba, entre les communes de Lemba et Makala, à l'intersection de l'avenue de l'Université et l'avenue de la Foire (avenue By Pass). Le Rond-point NGABA est situé dans le district du Mont-Amba.

La place « Pascal » enfin constitue un point stratégique du district de la Tshangu, par son marché et un stade municipal. Pascal accueille aussi un grand monde. Il est considéré comme l'espace public le plus dangereux de la ville de Kinshasa étant donné que l'on observe plusieurs pratiques conduisant à un sentiment d'insécurité. Notre choix sur ces trois espaces publics s'est basé d'abord sur les résultats de nos observations antérieures et surtout l'image qu'ils véhiculent dans l'opinion Kinoise. Victoire, Rond-point Ngaba et Pascal sont considérés comme des circonscriptions problématiques. De plus, l'accessibilité et l'affluence sur les trois espaces publics est un facteur pouvant avoir une influence sur le niveau d'insécurité.

Dans ces espaces publics, la concentration de la population est aussi due à leurs emplacements. Le rond-point victoire est situé au centre-ville de Kinshasa, donnant accès à différents coins et recoins de la capitale congolaise. Pascal est situé dans le district le plus populaire de la capitale Congolaise, en l'occurrence, le district de la Tshangu, caractérisé par un faible coût du loyer locatif des habitations par rapport au centre-ville. Le rond-point NGABA pour sa part se situe entre trois municipalités, à savoir : *Ngaba, Makala et Lemba*.

En effet, certains enfants qui sortent des quartiers proches essaient de se procurer un peu d'argent par divers moyens dans ces espaces publics : soit ils mendient, soit ils volent, soit ils font de petits métiers temporaires (gardiennage, lavage de voitures, porteurs au marché, vendeurs de journaux, vendeurs de l'eau, de biscuits, de sucrés, etc). Dans certains cas, s'ils n'arrivent pas à rassembler le minimum, certains vont aller chercher leur nourriture dans les bacs à ordure.

Pendant la période des cours au rond-point victoire, une marée humaine occupe ces espaces publics. De ce fait, le vol se pratique au vu et au su de tous. Facilement des chargeurs de bus introduisent leurs mains dans les poches des

Ziglâbitha 539

passants afin de soutirer de l'argent, ce phénomène est communément appelé : « *Phénomène deux doigts ou chimie* ». Il ne se passe pas trois heures sans que ces faits se reproduisent. Ces derniers se constatent tous les jours, sauf le dimanche où la fréquence de vol diminue le matin et augmente le soir avec l'augmentation de la circulation des personnes qui reviennent de différentes buvettes, églises, concerts et/ou match de football.

Le rond-point Ngaba est un lieu de rencontre des « Shegués ». La plupart de ces enfants ont été chassés ou sont partis de leurs familles, car on les accuse à tort de sorcellerie. Autour du rond-point Ngaba, des centaines d'enfants dorment chaque nuit sur les étals des marchés. Les jeunes filles des rues se prostituent. En effet, placé à proximité de la plus grande Université de la République Démocratique du Congo (UNIKIN), à l'intersection des différents axes routiers, à savoir Victoire-Zando, Tshangu, UNIKIN et UPN, Rond-point Ngaba constitue un point chaud dans la Ville de Kinshasa. C'est un lieu des retrouvailles des étudiants de l'Université de Kinshasa lors des différentes marches de contestations tant politiques qu'académiques. Comme Matonge, cet endroit est envahi tôt le matin par les étudiants en majorité qui vont à l'Université de Kinshasa, l'ISTM et l'UPN pour leurs cours et par les habitants de proximité qui veulent aller en Ville et tous ceux qui veulent aller vers la Tshangu y compris les commerçants de cet espace public. Il est bondé d'une foule immense de personnes, qui favorise le vol le matin.

Aux différents arrêts de bus, l'on y retrouve plusieurs citoyens et le transport chaque soir est difficile. Il faut se précipiter pour trouver une place dans un taxi ou taxi-bus. Pendant ce temps, certains jeunes font office des passagers et attendent pour se précipiter le transport ensemble avec les paisibles citoyens afin d'opérer. C'est en ce moment que plusieurs autres vols se pratiquent. Difficile d'identifier ces jeunes car, insérés dans une multitude de personnes. Cette ambiance continue autant que le transport est difficile et surtout les jours où il a plu ou il est entrain de pleuvoir.

En ce moment, pendant que les autres se précipitent à rentrer à leurs domiciles, une autre activité problématique débute. Il s'agit de la prostitution des filles communément appelées " Tshèles", en majorité très jolies. Elles s'adonnent à cœur joie à la débauche pour rançonner certains hommes.

« Là encore, le prix varie selon la morphologie de la personne. Si c'est un responsable, cela nage entre 50 et 100 \$ USD. Se faire un client devient très difficile. D'où pour le petit peuple, 3.000 FC suffisent pour passer à l'acte. Là encore, c'est entre 18heures et 00 heure. Entre 01Heure et 2 Heures, avec 2000 FC seulement, l'acte est consommé et entre 3Heures et 5heures, même à 1000 FC ou 500 FC, ces filles sont disponibles. La place de la victoire fournit de plus en plus des prostituées

(professionnelles et/ou occasionnelles) pour des raisons soit de survie ou de chômage. Selon le constat, beaucoup de prostituées n'habitent pas le quartier du point chaud mais y viennent pour exercer leurs activités. »

A l'arrêt pascal, la pratique des filles prostituées ou femmes libres communément appelées "Tshèles" existe, mais avec une fréquence moindre que celle des filles du rond-point victoire. Le soir, le constat est également le même avec le Rond-point Ngaba. Outre le vol, les « Kuluna » aussi choisissent ce moment pour opérer aux endroits obscurs. Comme à MATONGE, le métier des "Tshèles " ou « phénomène Papa omatapunda te ? » est pratiqué à cet endroit, mais à des prix très différents des filles de Victoire de 18 heures à 22heures, avec 1500 FC, la fille est consentante et aux heures très tardives, un billet de 500 FC seulement suffit.

Entre 18 heures et 23 heures, une autre pratique s'observe, celle d'une catégorie des filles qui mendient, demandant soit le transport à un passant et si ce dernier touché par la compassion lui donne un petit transport comme sollicité au finish, elles se mettent à crier sur la personne pour dire « toyokanaki boye té » (nous ne nous sommes pas convenus ainsi) trompant ainsi la vigilance des passants pour gagner plus de cet homme en mentant qu'ils viennent d'effectuer un rapport sexuel à contrat et le Monsieur ne sait pas l'honorer. Les différents marchés se trouvant au niveau de ces espaces publics se transforment la nuit en un lieu d'habitation des enfants de la rue, Kuluna, qui extorquent et agressent tous ceux qui passent par les marchés.

4.2. Les modalités de réalisation des pratiques problématiques au niveau des trois espaces publics

Dans ces différents espaces publics, ce sont d'abord les différentes afflues dans les arrêts de bus qui permettent les pratiques des vols à la tirette des jeunes à comportements problématiques à l'égard de la population. A Kinshasa, il se pose un sérieux problème des transports en commun.

De ce fait, dans les différents arrêts de bus et surtout à des heures de pointe, les Kinois sont nombreux et cherchent à s'attraper un transport en commun. Il faut courir ou se bousculer pour trouver de la place dans un taxi ou taxi-bus. Pendant ce temps, suite à l'attention portée sur le fait de se procurer un moyen de transport afin de vaquer à ses occupations, les jeunes s'infiltrent dans cette population, sachant que celui qui monte se précipite et profite de son inattention pour usurper ses biens. La nuit, au marché du Rond-point Ngaba comme à Pascal, plusieurs pratiques problématiques se réalisent cette fois ici avec violence. Ces types de crimes sont le plus souvent prémédités par un groupe de

Ziglûbitha 541

bandits à l'avance. Ces jeunes se regroupent anticipativement dans un milieu où ils prennent de l'alcool dans le souci d'aller opérer avec violence mais sans tuer.

Dans certains cas, après avoir opéré dans les différents points chauds, la première réaction de ces jeunes, c'est d'abord l'observation du milieu avant qu'il ne fasse un autre mouvement. S'il se sent en insécurité, la seconde réaction c'est la fuite et il disparait directement du public. A Pascal, le plus souvent, quand un cambrioleur vole à gauche, il prend fuite en traversant le séparateur du milieu du boulevard pour aller vers la droite et vice-versa. Ou alors, il entre dans les terrassés. Difficile pour la victime de le suivre car devant descendre du bus, cela lui prendra du temps ou pour celui qui n'était pas dans le transport en commun, il devra traverser le séparateur pendant que les véhicules roulent à la Kinoise c'est-à-dire en grande vitesse. La plupart de ces jeunes opèrent également avec plusieurs chemises, trois ou quatre, voire même cinq. Après avoir terminé la première opération, il change la première chemise, la deuxième opération aussi a sa chemise, la troisième également, ainsi de suite. Ce sont donc des « caméléons » qui changent d'apparence à tout moment. D'autres encore opèrent avec des t-shirts en sorte qu'une fois appréhendé, il est capable de le laisser et prendre fuite.

Un autre mode opératoire dans ces espaces publics ou dans la ville de Kinshasa dans son ensemble est le phénomène communément appelé « maman Kingabwa » où, un groupe de personnes mixte opère, hommes et femmes ensemble. Dans leur stratégie, un homme vient et fait semblant de voler et une dame s'interpose et dit au passant de faire attention, « il y a des voleurs qui te suivent ». A ce stade, le passant devient déjà mal à l'aise et se confie aveuglement à celui qui veut lui rendre service. Cette dame lui dira d'enlever ses chainettes et autres biens et les lui remet ; elle met cela dans un papier et lui remet un autre papier déjà préparé à l'avance et l'accompagne jusqu'à l'arrêt de bus. Le plus souvent, c'est dans le taxi ou taxi-bus que la victime constate qu'elle a été escroquée.

Les jeunes au comportement problématique de ces trois espaces publics opèrent également avec les cigarettes allumées qu'ils apposent aux mains de paisibles citoyens détenant un objet (téléphone, sac, etc.). Aussitôt le feu de la cigarette atteint la main, la première réaction la plus souvent observée est que le citoyen jette l'objet qu'il détenait et ces jeunes le ramassent et prennent fuite. Un autre phénomène qui ne manque de victimes à Kinshasa est celui dit Italien.

Comment fonctionne-t-il? Ces jeunes opèrent aussi en petit groupe. Trois personnes se mettent ensemble, la première personne se présente le plus souvent comme un étranger, venu de l'Angola, ne connaissant aucune langue nationale ou officielle de la RDC, ne parlant que le Portugais mais qui a grandement besoin qu'on lui rende

service. Ce faux étranger se présente soit avec des faux dollars ou avec des faux bijoux et trouve un paisible citoyen. Il lui dira que « je ne connais pas Kinshasa », « j'ai aussi peur parce que je suis étranger mais si vous pouvez me rendre service pour me changer cet argent ou ces bijoux ». Epris de pitié, le paisible passant accepte de rendre service et le monsieur lui dira ensuite : « je ne te connais pas, laisse-moi ne fut-ce que ton téléphone ou ton sac ». Envouté quelques fois ou regardant la valeur de l'objet (or, diamant ou argent) à échanger et le contenu de son sac, la personne est convaincue que même si l'individu prenait fuite, elle gagnera. Certaines victimes commencent déjà à douter mais c'est souvent à ce stade que la 2ème personne intervient pour encourager le paisible passant afin qu'il rende ce service. C'est là où la victime partira pour échanger l'objet, qu'elle se rendra compte qu'elle a été escroquée. Aussitôt revenu à l'endroit de leur rencontre, elle ne trouvera plus des traces de ces hommes. Pendant que la victime se met à les rechercher, la 3ème personne intervient pour interroger la victime afin de connaitre l'objet escroqué car opérant en groupuscule, la 2ème personne peut escroquer 100 \$ USD mais n'apporte que 60 \$ par exemple à la bande. D'où l'importance du troisième intervenant. Cette forme d'escroquerie a produit aussi plusieurs récidives à Kinshasa.

La majorité de ces différents faits ont été commis par des personnes de sexe masculin; les jeunes âgés de 18 à 30 ans sont les plus représentés. En fait, ils représentent la catégorie de personnes touchée par les problèmes de chômage et qui sont en quête de travail dans la ville de Kinshasa. L'implication des mineurs est beaucoup plus significative à Pascal et à Victoire. En outre, la majorité de personnes mises en cause à Pascal, Rond-point Ngaba et Victoire ne résident dans le secteur. La plupart viennent des quartiers éloignés de leurs zones d'opération.

Face à ce tableau macabre, l'un des défis de la Police est de reconsidérer les liens qu'elle établit avec la société, utiliser ses ressources afin d'améliorer la qualité de vie dans la ville, de rétablir la confiance, de réduire l'écart entre la demande sociale de sécurité et l'offre pratiquée de sécurité. De nouvelles stratégies représenteront en ce sens des efforts de rénovation policière.

## 5. Perspectives sécuritaires dans les espaces publics par une systématisation de la vidéosurveillance

Une insécurité grandissante se fait remarquer dans plusieurs espaces publics de la ville de Kinshasa malgré la présence des commissariats urbains de la police. La question que l'on se pose est celle de savoir si la police est-elle inefficace ? Car toutes les pratiques problématiques évoquées ci-haut existent depuis des temps immémoriaux et persistent jusqu'à ce jour.

« La solution au problème d'insécurité a été recherchée dans un recours aux technologies nouvelles de surveillance, notamment avec la vidéosurveillance dont la caractéristique la plus saillante est d'être à la fois mobile et intelligente, c'est-à-dire capable de s'adapter à la mobilité des individus, de les suivre, de tracer leur itinéraire et de déterminer leur véritable identité ». (Ayse Ceyhan, 2010, p.131).

Ziglûbitha 543

A ce jour, les TIC fournissent plusieurs outils pour faire face à des problèmes institutionnels plus graves. D'une façon générale, la sécurité publique est considérée comme la principale responsabilité d'un gouvernement. Les forces de police qui ne protègent pas les citoyens de l'insécurité dans les espaces à usage public constituent une défaillance majeure du gouvernement qui porte atteinte à la crédibilité et à la légitimité de celui-ci. Ainsi, la réussite des initiatives fondées sur les TIC à n'importe quel coin du monde dépend de la force, la taille et la compétence des réseaux et des groupes qui les lancent et les entretiennent. A cet effet, les TIC offrent aux communautés du monde entier des outils flexibles pour améliorer rapidement et à peu de frais leur sécurité individuelle et collective.

Il n'en reste pas moins que les TIC et leurs nombreuses applications ne suffisent pas pour opérer un changement politique et social positif à elles seules. La technologie n'a pas d'intention, pas de but intrinsèque et pas de capacité morale. C'est un outil. Comme un marteau, elle peut servir à construire ou à détruire. L'action collective rendue possible par les TIC peut parfois entraîner encore plus de violence, et non pas moins. Bien que cela soit vrai dans certains cas, cet argument néglige le point essentiel : les TIC peuvent servir à toutes les fins désirées par les utilisateurs.

Plusieurs expériences démontrent que l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication en contexte sécuritaire semble avoir des nombreux avantages quant à la flexibilité, à l'accessibilité, à la communication entre interactants. Les TIC affectent donc sous différentes formes l'organisation spatiale des sociétés vers une meilleure sécurisation de l'espace. En offrant un support de communication commun aux décideurs et de plus en plus souvent aux citoyens, ces technologies permettent l'invention de méthodes appropriées à chaque type de situations spatiales, mais aussi un travail sur les représentations des espaces selon différents types d'acteurs. Chacun étant porteur d'un certain type d'information sur le territoire, ces outils (baromètres personnels, générateurs de scénarios, systèmes multi-agents...) deviennent autant de supports de médiation capables de modifier les représentations spatiales et environnementales.

À l'heure actuelle, les possibilités de télé-surveiller ne cessent d'être élargies grâce à la vidéosurveillance. Avec le développement des technologies mises en œuvre, la vidéosurveillance peut accroître les capacités de l'appareil policier pour contrôler et surveiller la population dans les espaces publics de Kinshasa car la vidéosurveillance tend vers le « tout voir ». Elle permet ainsi de surveiller d'une manière simultanée et grâce aux possibilités de zoomer, plusieurs espaces à des échelles géographiques différentes. Dans une situation traditionnelle, le contrôle social se fait par la co-présence et la co-surveillance des

personnes qui occupent le même espace au même moment; c'est évidemment un cas idéal, que nous pourrions associer aux sociétés villageoises, où tout le monde se connaîtrait et se contrôlerait mutuellement. Autrement dit, c'est par la coprésence et la co-surveillance que ces personnes intègrent le fait qu'elles sont en état d'être vues et qu'elles respectent, par conséquent, une sorte d'autodiscipline procédant, d'une manière plus globale, d'un contrôle social. Dans le cas de la vidéosurveillance par contre, cette co-présence n'a plus lieu d'être. Le contrôle social est pratiquement délégué à la vidéosurveillance, c'est-à-dire à un système où ce sont des images avec tout ce qu'elles signifient en termes de simulation et de domestication qui servent de support à la surveillance et atténuerait de surcroit les pratiques problématiques des jeunes dans ces différents espaces à usage public.

### Conclusion

Au terme de cette étude, il appert que l'espace public Kinois est en général marqué par la « violence ». Une violence verbale qui anime les grandes artères de la ville et ses marchés mais aussi et surtout par le phénomène du vol à la tire. Si objectivement ces espaces urbains sont accessibles à tous, un facteur subjectif tend cependant à en limiter la liberté de circulation : la peur. Peur de se faire voler, peur de faire la mauvaise rencontre de certains jeunes qui aiment opérer aux lieux publics de la ville de Kinshasa, surtout aux heures de pointe. On ne devra s'étonner qu'en pareille situation, les Kinois ne fassent confiance à personne. Ce surcroit de prudence et de vigilance remet en question la « présomption de confiance », une des caractéristiques essentielles des échanges civils quotidiens dans les espaces publics démocratiques.

Pour y remédier, la systématisation de la vidéosurveillance s'avère nécessaire. Une fois la vidéosurveillance dissuasive installée dans ces espaces à usage public, elle possède directement un triple impact potentiel sur la commission d'actes délinquants : en termes de dissuasion, en terme de repérage de ces faits et en terme d'identification de leurs auteurs. Ce qui rendra la zone surveillée sécurisée et atténuerait de surcroit le sentiment d'insécurité.

## Références bibliographiques

AYSE C., Les technologies européennes de contrôle de l'immigration. Vers une gestion électronique des « personnes à risque » La Découverte | « Réseaux » 2010/1 n° 159 | pp.131 à 150, disponible en ligne à l'adresse : https://www.cairn.info/revue-reseaux-2010-1-page-131.htm, consulté le 10 Septembre 2023.

Ziglôbitha 545

- BODY-GENDROT, S., Sécurité et insécurité dans la ville. Dans Sophie Body-Gendrot, Michel Lussault et Thierry Paquot (sous la direction), La ville et l'urbain : l'État des savoirs. Paris : Éditions La Découverte, 2000, pp.194-2011.
- CARROUE L., « Géographie de la mondialisation », Arman Colin, Paris, 2002.
- DUGRAND C., tiré du site tiré du site <a href="https://www.cairn.info/revue-politique-africaine">https://www.cairn.info/revue-politique-africaine</a>, consulté le 10 mai 2023
- FURSTENBERG F., Public Reactions to Crime in the Streets, American Scholar, vol40, 1971, tiré de la thèse, https://archipel.uqam.ca/9995/1/D1421.pdf, consulté le 4 Septembre 2023.
- JACOBS, J., The Death and Life of Great American Cities. New York: Random House, 1961.
- KIPASA P., Le phénomène Kuluna et l'espace public kinois. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2019. Prom. : Berger, Mathieu. http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:21944, consulté le 22 Juillet 2023.
- LAGRANGE, H., Perceptions de la violence et sentiment d'insécurité, Déviance et société, vol 8 (4), 1984.
- NEWMAN, O. Defensible space. Crime prevention through urban design. London: MacMillan, 1972.
- NZAMPUNGU J., Les pratiques problématiques des jeunes dans les points chauds de Kinshasa : faits et effets, Mémoire DES, SIC, Unikin, 2018-2019, inédit.
- PICAUD M., « Mettre en marché les peurs urbaines. Le développement des "safe cities" numériques », in Claudia Senik (dir.), Sociétés en danger, La Découverte, Paris, 2021.
- SEBASTIAN R., « Sociologie politique de l'insécurité », PUF, coll. « Quadrige », Paris, 2004.